

Journal des traducteurs Translators' Journal

L'enseignement de l'interprétation consécutive à l'École d'interprètes de l'Université de Genève

Gérard E. Ilg

Volume 3, numéro 1, 1er trimestre 1958

L'interprétation simultanée

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1061450ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1061450ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (imprimé)

2562-2994 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Ilg, G. (1958). L'enseignement de l'interprétation consécutive à l'École d'interprètes de l'Université de Genève. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 3(1), 21–26. <https://doi.org/10.7202/1061450ar>

L'ENSEIGNEMENT DE L'INTERPRÉTATION CONSÉCUTIVE À L'ÉCOLE D'INTERPRÈTES DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Gérard E. ILG, Genève

L'étudiant qui arrive à son premier cours d'interprétation consécutive sera censé savoir traduire, c'est-à-dire posséder le bagage linguistique nécessaire à la transposition des trois langues qu'il étudie. On attendra de lui qu'il connaisse le vocabulaire caractéristique des réunions internationales (termes parlementaires, juridiques, économiques, sociaux, politiques), qu'il possède de bonnes notions de quelques domaines spécialisés (médecins, transports, sidérurgie) et qu'il distingue les nuances des langues qu'il sera appelé à pratiquer (les idiotismes et leurs équivalences, les accents régionaux, les expressions familières, la préférence pour les tours imagés, les "understatement", etc.).

Sachant traduire, il devra *apprendre à interpréter*. Interpréter au sens le plus large du terme. Car, au début, il faudra surtout déshabituer l'étudiant de la technique de la traduction écrite. Cette opération de transposition faite à loisir n'est pas celle de l'interprète, à qui l'on demande de *rendre instantanément* une idée, sans hésitation et à nonnements, sans se reprendre et sans revenir en arrière au beau milieu d'une phrase. Il faut que l'interprétation, consécutive ou simultanée, coule aisément, soit agréable à écouter. Ne serait-ce que parce que beaucoup de délégués n'écoutent pas; ils se contentent d'entendre. Ils ne tendront une oreille critique que si le débit qui frappe leur oreille est saccadé, hésitant et l'inspire pas de confiance. Il est cependant indispensable au futur interprète de posséder une solide formation de traducteur. D'ailleurs, l'interprète est souvent appelé à transposer un texte avec la rigueur et les scrupules d'un traducteur, par exemple dans un comité de rédaction.

L'étudiant devra aussi apprendre à *mémoriser et à noter*. En plus de la transposition immédiate d'une langue à l'autre, on lui demandera de retenir et de reproduire le contenu d'un discours de n'importe quelle longueur. Cette opération d'emmagasinage des impressions perçues exige de l'interprète aussi bien un entraînement de la mémoire que l'acquisition d'un système rationnel de notation d'idées.

Aussitôt que les discours deviennent plus longs et complexes, la simple mémorisation ne suffit plus à rendre l'original dans le détail. Il faudra alors à l'étudiant *un système de prise de notes pour venir en aide à sa mémoire défaillante*. C'est là le point le plus important de tout

enseignement de l'interprétation consécutive, sur lequel on ne pourra jamais trop insister : la prise de notes n'est pas une sténographie ad usum interpretis. Il ne faut jamais noter un discours en mot à mot, même avec le système d'écriture le plus perfectionné qui soit, pour la bonne raison qu'un texte noté en mot à mot devra forcément être reproduit mot à mot, ce qui rendrait l'interprétation impossible. L'interprétation n'est possible que si le texte original a été bien assimilé et disposé en fonction des idées principales. Un simple coup d'oeil aux notes permettra alors d'en survoler la construction, d'en dégager les grandes lignes et d'y situer les éléments incidents. L'analyse et la disposition du texte permettra à l'interprète de se détacher du mot original et de rendre l'idée, d'éviter les constructions étrangères, les faux amis et les mots-piège, enfin de s'engager dans ses phrases par n'importe quel bout, tout en les menant à bonne fin. Ainsi, également, il lui sera possible de corriger rapidement ses notes en cours de route si l'orateur se ravise, de supprimer les débuts de phrase abandonnés par l'orateur qui se cherche, de rétablir les périodes de l'orateur qui oublie la syntaxe et enfin de placer certains membres de phrases sans être tenu à l'ordre primitif. Au contraire, un système genre sténographie oblige à déchiffrer les mots les uns après les autres et donne à l'enfilade l'essentiel et l'accessoire, alors que l'interprète doit aussi savoir abrégé judicieusement, qu'il y soit expressément invité ou qu'il le juge nécessaire à l'intelligence du texte.

Mais, il ne faut jamais l'oublier et toujours le rappeler : *la prise de notes n'est rien d'autre qu'un supplétif à la mémoire*. Souvent, d'ailleurs, pour les textes de caractère général, l'interprète n'utilisera même pas ses notes et interprétera entièrement de mémoire ; les notes représentent alors simplement une sûreté.

*
* *
*

¶ COURS INFÉRIEURS

Ces cours, au nombre de trois, d'une heure et demie à deux heures par semaine, sont donnés par des professeurs qui sont interprètes professionnels. Les langues de travail y sont le français, l'anglais et l'allemand.

Le professeur commencera par des *exercices de mémorisation* de textes de discours : lecture d'un alinéa, puis reproduction orale dans une autre langue. Exercices gradués, comprenant plus tard des énumérations, des chiffres et des noms de pays. Pendant les premiers mois, il y aura avantage à consacrer les dix premières minutes de chaque cours à des exercices de ce genre.

Ensuite, et dès les premières leçons, l'on passera aux exercices avec des discours plus longs, prétextes à l'étude d'un *système de notation*. Démonstrations au tableau noir. Le rôle du professeur se borne à donner des indications et des conseils généraux afin de guider l'étudiant vers un système qui lui soit propre, qui corresponde au fonctionnement de son esprit, à la qualité de sa mémoire (visuelle ou auditive, analytique ou séquentielle) et aux langues qu'il possède. Démonstration, à titre d'il-

lustration, de la méthode personnelle du professeur, de ses "trucs" servant à surmonter telle ou telle difficulté (constructions de certaines phrases, compensation des lacunes, vitesses excessives, etc.). Cette démonstration des ficelles du métier n'aura cependant jamais pour but d'imposer un système préétabli ou uniforme. Seule la recherche d'un système propre permettra à l'étudiant de trouver la méthode qui lui convient le mieux, après s'être heurté lui-même aux difficultés.

¶ CONSEILS DU PROFESSEUR :

- Analyse** — Séparer très nettement les différentes parties du discours : introduction, développement, digressions, conclusion.
- Séparer très nettement les phrases les unes des autres par une graphie appropriée.
- Marquer une certaine hiérarchie entre les phrases. Faire ressortir le thème général, les arguments principaux, la péroraison, les conclusions. Marquer en retrait, par exemple, les éléments accessoires : exorde, digressions, compliments, parenthèses.
- Décomposer les phrases et en étager les éléments : décalage, parenthèses, alignements, encadrements, soulignements et ainsi de suite. La phrase ainsi articulée rendra visible le cheminement de la pensée. Les particularités de la syntaxe de certaines langues comme l'allemand rendent indispensable une disposition très visuelle, indissociable du sens.
- Que faut-il noter ?** — Noter ce que la mémoire ne peut raisonnablement retenir : le déroulement de l'argumentation, les enchaînements, les transitions, la position d'une idée par rapport à l'autre; les nuances, les accentuations, les restrictions, les qualificatifs, les énumérations, les noms propres, les chiffres, les citations.
- Ne pas noter les mots qui ne sont pas essentiels, les figures de rhétorique, les effets de style, les exemples suggestifs, les descriptions frappantes, les anecdotes, les jeux de mots; en un mot, tout ce qui donne la "couleur", particulière du discours. Ici, se fier à sa mémoire.
- En quelle langue ?** — La notation se faisant indépendamment de la langue de départ ou d'aboutissement, il s'agit de se constituer un arsenal d'abréviations, de mots-clé et de symboles puisés dans toutes les langues, toujours les plus concises et les plus expressives.
- Les abréviations** — Conseils pour l'abréviation judicieuse et claire des mots longs.
- Statistique des mots les plus fréquents dans les textes internationaux. termes de procédure, noms d'institutions et de pays. Recherche d'abréviations.
- Rappel des abréviations et sigles les plus courants dans les différentes langues et dont l'étudiant n'aura qu'à se servir (souvent par extension). On puisera dans les mathématiques, la notation musicale, les abréviations latines, commerciales, scientifiques, militaires, politiques, etc.
- Les mots-clé** — Ce sont des mots très courts qui peuvent rendre toute une idée sous forme elliptique : mots courants latins comme *fiat, sic, bis, ex, néo, nisi*; certains préfixes et suffixes latins, russes et allemands en particulier. Ce sont aussi des conjonctions et prépositions, toujours prises dans les langues où elles sont les plus courtes (anglais, allemand, espagnol) et qui servent à exprimer les principales liaisons entre les différents membres de la phrase et entre les phrases elles-mêmes. Ces charnières

res du discours sont indispensables et ne doivent jamais être sacrifiés lors de la prise de notes.

Les symboles

- Puisés dans les horaires de chemin de fer, les cartes géographiques, la physique, l'astronomie, l'égyptien hiéroglyphique, le chinois, etc. Définition de ces symboles par extension du sens primitif, le plus souvent, ou par association d'idées.
- Liste des concepts abstraits qui reviennent le plus souvent dans les textes (mouvements, rapports, appartenance, dépendance, origine, suprématie). Recherche de symboles expressifs.
- Exemples des possibilités offertes par les dessins stylisés pour certains concepts. A la condition toutefois que l'esprit de l'étudiant soit réceptif à ce genre de notation purement visuelle. Le professeur remarquera que de tels signes, qui parlent plutôt à l'imagination qu'à la raison, ont toujours plus de succès auprès des étudiantes que des étudiants.

A la suite de cette préparation théorique, la classe passera à de nombreux exercices pratiques, qui occuperont le reste du temps. Lecture de textes, variés, gradués; prise de notes, ensuite relecture des notes en une autre langue. Ces textes seront des procès-verbaux d'organisations internationales ou de parlements nationaux; l'on fera alterner ces textes avec de brefs exposés, improvisés par le professeur ou préparés par des étudiants. Les textes ne seront jamais lus lentement, à l'allure d'une dictée, même pas au début; adopter cette allure serait inciter les étudiants à prendre le texte en mot à mot, sans l'analyser.

Aux premiers semestres, les critiques du professeur porteront sur le fond, c'est-à-dire l'exactitude de la reconstitution. Relever les erreurs et en dépister la cause: contre-sens, enchaînements défectueux, simplifications excessives, manque d'articulation du texte, absence de nuances. Des exercices topiques seront très utiles pour aider les étudiants à surmonter certaines difficultés qu'une classe éprouve presque invariablement au début, concernant notamment la notation de chiffres, de noms de pays et d'énumérations condensées.

Ce n'est que plus tard, après deux semestres, quand les étudiants posséderont un système à peu près satisfaisant, que les critiques porteront sur la présentation, c'est-à-dire la forme.

Aux cours inférieurs, les étudiants travailleront avant tout dans leur langue principale, qui est presque toujours leur langue maternelle, à partir de textes rédigés dans une de leurs deux autres langues. Les cours inférieurs admettent le français, l'anglais et l'allemand, au départ aussi bien qu'à l'aboutissement. A partir du degré supérieur, cependant, les cours de base, qui continuent à être consacrés aux exercices en français, anglais et allemands, sont complétés par des cours spéciaux d'interprétation consécutive réservés à d'autres langues.

*
* *

¶ COURS D'ÉLOCUTION ET VOCABULAIRE

Ce cours, créé en vue de l'étude des aspects formels de l'interprétation, vient s'insérer entre les cours inférieurs et supérieurs d'interpréta-

tion consécutive, mais ne s'adresse à aucune langue en particulier. Les exercices pratiques avec les étudiants ont pour but d'étudier :

- la présentation correcte de l'interprétation : assurance, débit régulier, voix posée, attitude détendue, élégance du style;
- les questions d'élocution, exercices d'articulation, d'intonation, de mélodie de la phrase; volume de la voix, fatigue vocale, accents étrangers;
- les "trucs" destinés à masquer les insuffisances de notes ou les défauts de compréhension : phrases bouche-trou, formules banales et générales qui n'engagent pas l'interprète tout en lui permettant de ne pas perdre contenance.
- les constructions de phrase (neutres et statiques) qui permettent de commencer une phrase par n'importe quel bout sans s'engager. Essentiel pour l'interprétation à partir du russe ou de l'allemand, surtout en interprétation simultanée (objet, d'ailleurs, de cours spéciaux).

Par ailleurs, certains cours spéciaux, que l'étudiant aura suivis en vue du diplôme de traducteur, préparent et facilitent le travail d'interprétation :

- **Terminologie internationale** : Termes et locutions parlementaires, économiques et politiques; français-allemand-anglais-espagnol, 2 heures par semaine.
- **Traduction à vue** : En différentes langues, sur des documents internationaux.
- **Rédaction de comptes rendus de séance** : En différentes langues, sur des procès-verbaux ou sur des discussions d'élèves.
- **Exercices préparatoires à l'interprétation** : Exercices de mémoire, combinés avec de la traduction à vue; interprétation de mémoire de courtes discussions ou interventions; en différentes langues.

*

* *

¶ COURS SUPÉRIEURS

Les cours de base, au nombre de trois, d'une heure ou de deux heures par semaine, continuent à être réservés aux exercices en français, anglais et allemand. La partie théorique ayant été exposée au cours inférieur, les cours supérieurs seront centrés sur des exercices de plus grande difficulté :

- discours de plus en plus longs, lus à des vitesses croissantes,
- textes techniques spécialisés,
- textes très condensés (procès-verbaux, résolutions, statuts),
- textes mal rédigés et embrouillés.

De plus, les étudiants seront appelés à interpréter consécutivement dans leur deuxième et troisième langue, à partir de leur langue principale.

La critique du professeur portera de plus en plus sur la *présentation* de l'interprétation : l'assurance et l'élégance du style. Les exigences d'exactitude seront accrues, sans jamais glisser pour cela vers un système de notation quasi sténographique, automatique et sans réflexion; ce sera la mémoire qui devra être entraînée à toujours plus de précision.

Parallèlement aux cours *supérieurs de base*, les étudiants suivront selon leur combinaison linguistique, des *cours supérieurs consacrés à d'au-*

tres langues : l'espagnol, le russe, le néerlandais et l'italien ; ces exercices d'une heure ou de deux heures par semaine, dirigés par des interprètes également, s'attachent surtout aux aspects linguistiques et lexicologiques de l'interprétation.

*
* * *

¶ LE "SÉMINAIRE" MULTILINGUE

Les cours de base, aussi bien inférieurs que supérieurs, ont un aspect nécessairement théorique dans ce sens qu'il s'agit tout d'abord pour l'étudiant d'acquérir une solide technique de prise de notes, sur la base de textes caractéristiques d'organisations internationales ou de parlements nationaux.

En revanche, le "séminaire" multilingue (une heure et demie par semaine, dirigé chaque fois par deux membres différents du corps enseignant) donne aux étudiants l'occasion de participer à une séance qui recrée les conditions de travail d'un interprète dans la vie pratique. La séance débute par un bref exposé sur un sujet d'intérêt général, d'actualité ou d'un sujet à caractère spécialisé. Cet exposé, interprété en simultanée, dans toutes les langues représentées parmi les élèves, est ensuite résumé en interprétation consécutive. Ensuite la discussion est ouverte ; les étudiants y participent dans leur langue maternelle. Les interventions faites de la salle sont ensuite traduites consécutivement en plusieurs langues. Toutes les langues sont admises comme langue de départ, mais il va de soi que, selon les professeurs désignés pour les séances, une certaine spécialisation par langue d'aboutissement s'opérera.

Ainsi les étudiants ont l'occasion de traduire des interventions au cours d'une discussion improvisée, dans une atmosphère de séance, face à une assistance nombreuse. Ce cours de perfectionnement est ouvert à tous les étudiants des cours d'interprétation ; seuls les étudiants avancés interpréteront, leurs camarades ne participant qu'à la discussion. C'est là un cours qui jette le pont entre la formation théorique de l'étudiant et la vie professionnelle de l'interprète au travail.

